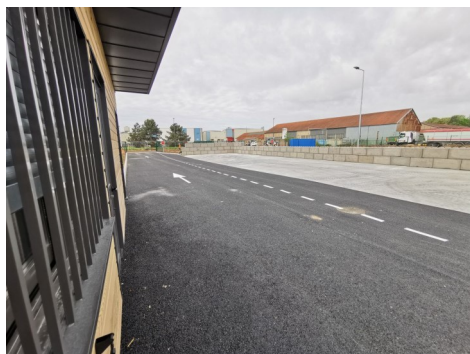


## Saint-Jean-de-Braye : une 5<sup>ème</sup> Végé'tri à Orléans Métropole

Soucieuse d'améliorer le quotidien et le cadre de vie de ses habitants, la Métropole d'Orléans place la gestion des déchets au cœur de ses priorités. C'est la raison pour laquelle, après Chécy, Ingré, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et Saint-Cyr-en-Val, Saint-Jean-de-Braye accueillera dès le 17 mai 2021, la 5<sup>ème</sup> Végé'tri du territoire.



Chaque année, jusqu'à 19 000 T de végétaux sont déposés dans les déchetteries/Végé'tri de la métropole. Depuis 2018, Orléans Métropole a souhaité proposer un service de Végé'tri pour permettre de faciliter ces apports et ainsi mieux les valoriser tout en désengorgeant les déchetteries. Désormais, 5 sites maillent le territoire, avec l'arrivée du site abraysien, accessible à partir du 17 mai, pour un montant de travaux de 530 000 €.

Pour rappel, les dépôts s'effectuent à même le sol, ce qui permet de réduire le temps d'attente et faciliter les modalités de déchargement des remorques et coffres. La déchetterie ne disposera donc plus de caissons de dépôt de végétaux, libérant de l'espace pour d'autres matériaux. Par ailleurs, afin de renforcer le maillage des Végé'tri sur le territoire, un 6<sup>ème</sup> site verra le jour mi-2022, sur la commune de Saran.

→ **Où la trouver ?** 31 Rue de la Burelle, 45800 Saint-Jean-de-Braye, à proximité directe de la déchetterie

→ **Quand s'y rendre ?** aux mêmes horaires que les 4 autres Végé'tri :

*Horaires soumis aux restrictions sanitaires en vigueur. Les déchetteries/Végé'tri sont fermées les jours fériés.*

Période haute (1er mars - 30 novembre) :	Période basse (1er décembre - 28 février) :
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lundi : 14h- 18h30</li> <li>- Du mardi au samedi : 09h-12h / 14h-18h30</li> <li>- Dimanche : 09h-13h</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lundi de 14h à 17h30</li> <li>- Mardi : fermées</li> <li>- Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30</li> <li>- Jeudi de 14h à 17h30</li> <li>- Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30</li> <li>- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30</li> <li>- Dimanche de 9h à 12h</li> </ul>

Pour rappel, Orléans Métropole propose aux habitants de récupérer gratuitement du compost dans les Végé'tri d'Ingré et Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (jusqu'à 2 m<sup>3</sup>), sur présentation d'une carte d'accès. La demande de carte peut s'effectuer sur [le site internet www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr).

### ASTUCE VERTE

Les végétaux peuvent facilement être compostés à la maison, avec ou sans broyeur, pour enrichir le sol, gagner du temps et du carburant !